



LES AMIS DE LA TERRE MIDI PYRÉNÉES

21, rue Bernard Mulé 31400 TOULOUSE

tél-fax-répondeur : 05 61 34 88 15 e-mail : atmp@laposte.net

LA FEUILLE VERTE

n°199 – Novembre-Décembre 2005

Depuis la rentrée 2005 les Amis de la Terre de Midi-Pyrénées n'ont pas chômé !

Quelques exemples : nous avons organisé une nouvelle action contre le suremballage dans un des supermarchés de l'agglomération toulousaine.

Contre le débat « bidon » sur l'enfouissement des déchets radioactifs « inodores » mais si dangereux pour des milliers de générations futures, les ATMP ont participé avec le CANT, à une action symbolique où du fumier (déchet organique qui sent mauvais mais qui enrichi nos sols) était déposé devant l'Agence EDF du Capitole : il s'en est suivi d'une plainte d'EDF ! Nous avons dénoncé avec la confédération paysanne, attac, greenpeace, ... le non respect du protocole d'expérimentation OGM en plein champ à Menville par PIONEERS et la contamination de la parcelle agricole. Elus et aménageurs sont lancés dans une frénésie de déforestation et de destruction des derniers espaces naturels de l'agglomération toulousaine. Nous avons lancé une action de sensibilisation contre l'abattage de Platanes centenaires sur la RN 88, participé à la création du collectif Verte Saune...

Les dernières plénières de Septembre et d'Octobre nous auront permis de faire le point sur tous les sujets d'environnement et de débattre en particulier des problématiques liées au nucléaire et aux déchets.

La tâche est immense et urgente : n'hésitez pas à nous rejoindre pour participer à la défense de notre planète. (voir en dernière page) Alain Ciekanski

220 platanes centenaires menacés : Projet TCSP bus de la RN88 : Les raisons de notre refus

par Lucien Buys et Alain Ciekanski

Ce projet est inacceptable car il entraîne une dégradation irréversible de l'environnement avec l'abattage programmé de plus de 250 arbres centenaires dont :

- 225 platanes d'alignements le long de la RN 88, principalement sur le tracé de L'Union et St Jean ; soit plus de 40% des alignements d'arbres concernés par le projet ;
- de magnifiques arbres bicentenaires dans le site boisé classé de la route d'Albi à Croix Daurade, comme dans le Parc de la Belle Hôtesse à L'Union.

Selon la Commission d'enquête publique du projet, **"l'ampleur des plantations ne minimise que partiellement l'impact sur le paysage que va produire, pour une période de 30 à 50 ans, l'abattage d'arbres centenaires."**

Par ailleurs avec la future voirie à 3 voies, s'il n'y a plus de place pour ces arbres, nous ne voyons pas comment on pourra en replanter deux fois plus (comme il est annoncé de façon quelque peu péremptoire).

Ce projet ne répond pas au critère d'utilité publique : son coût est exorbitant (**plus de 26 Millions d'Euros**) :

le gain de temps est dérisoire : gain moyen entre 3,1 et 7 minutes sur un trajet global de 25 minutes ;

la fréquence très aléatoire en heure de pointe : " ... cette fréquence sera plus près de 10 à 20 minutes en heures de pointe (au lieu de 5 projetées) : irrégularités dues à l'injonction sur une seule ligne des 7 lignes en transit à différents niveaux du site propre" (dossier d'enquête publique)

Ce projet ne va pas faire diminuer le trafic automobile : les 2 voies conservées vont constituer une incitation à utiliser la voiture individuelle.

Alternatives possibles ; une palette de solutions existe sur le tronçon le plus contraignant [L'Union / Saint Jean] long de 2,3 km :

- **d'abord réduire au maximum le trafic automobile canalisé par la RN88** : réduction des déplacements internes de très courte distance par un plan de circulation adéquat et des navettes (25000 véh/jour concernés) ; idem pour le trafic induit par l'A68 en provenance du Tarn (17000 véh / jour quittant l'A68 avant le péage) ; idem pour les flux de véhicules en provenance de Bessières et Balma (10550 véh/jour) ; idem pour ceux en provenance de Rouffiac / Castelmaurou (9750 véh/jour).
- ensuite laisser à deux voies ce secteur de RN 88 avec une voie en alternance pour les bus, une voie en alternance pour les voitures ou détourner le trafic sur des voies en sens unique de part et d'autre de la RN88
- libérer des espaces par la réorganisation des circulations et des stationnements, réduire les plateformes automobiles etc, etc....

Dans tous les cas, des plans de circulation s'imposent et doivent accompagner le projet : la RN88 y gagnerait en fluidité. **Ce projet brutal doit être remis à plat** : un aménagement, respectueux de ces arbres irremplaçables, est possible en hiérarchisant les priorités : sauvegarde des arbres, bus en TCSP, pistes cycles et piétons, automobiles.

Conférence : Le Platane

par Alain Pontoppidan

Arboriste-Journaliste et écrivain

Fondateur de l'Agence de l'Arbre

Vendredi 18 Novembre - 20H30

à Rouffiac-Tolosan

Salle communale sur le complexe sportif

Chemin des Garosses

**Débat : NON à l'abattage des
Platanes de la RN 88**

Entrée libre

Les AMIS DE LA TERRE DE MIDI-PYRENEES, en collaboration avec les associations Arbres et Routes et Agir pour Croix Daurade ont menés à 2 reprises des actions spectaculaires d'emballage de platanes centenaires le long de la route d'Albi, la RN 88 : le 15 octobre à L'UNION et le 5 Novembre à Saint Jean. Au cours de ces actions qui ont été très bien médiatisées, nous avons recueilli avec le soutien des riverains près de 4000 signatures de pétition qui demandent à Jean Luc Moudenc, le président de Tisséo, de revoir le projet de Transport en Commun en Site Propre TCSP pour sauvegarder les magnifiques arbres centenaires monumentaux qui embellissent cet axe routier.

Chronique amère d'un accident industriel sur un site Seveso à Béziers

par Rose Frayssinet

Le 27 juin à 3h07, incendie généralisé des bâtiments A,B,C, et D abritant des produits agro pharmaceutiques (pesticides, fongicides) de la société **SBM Formulation**. 1700 tonnes de toxiques sont partis en fumée noire et dense « *c'était irrespirable, ça faisait pleurer* ». A 11h le nuage passait sur Narbonne, Carcassonne, Castres, le 28 sur Toulouse. Le 1^{er} juillet des résidus brûlaient encore, le feu est éteint à cœur le 7 juillet.

Gestion de la « crise »

Les pompiers de Béziers arrivent à 3h27. Ils établissent un périmètre de sécurité de 400 m autour du site. Ils interviennent sans protection respiratoire. La sirène retentit 1h17 après le déclenchement de l'incendie.

A 8h du matin, Radio Bleu diffuse le message « calfeutrez-vous ».

Les pompiers ne donnent aucun renseignement par téléphone et ne savent pas indiquer qu'elle est la fréquence de la radio qui donne l'information.

Les pompiers de Marseille, alertés 3h40 après le déclenchement du POI (plan d'opération interne) et du PPI (plan particulier d'intervention), feront les premières analyses entre 10h et 12h. Ils indiqueront la « prédominance de produits soufrés », sans préciser qu'ils peuvent être toxiques et irritants respiratoires. Ces analyses sont destinées, en réalité, à protéger les pompiers intervenant sur l'incendie.

La fin de l'urgence est déclarée à 16h15 le 27 juin.

La mairie de Béziers et la préfecture déclarent que « *cet incendie demeurerait sans risques sanitaire et environnemental* » alors qu'aucun prélèvement n'avait encore été fait.

Les autorités n'ont pas décidé, ni de prévenir ni d'évacuer les populations riveraines. Les entreprises voisines n'ont pas arrêté de travailler, de même que l'hôpital situé à 500m du site, ni le marché de Gros (200m), ni l'unité Exel de conditionnement de produits alimentaires pour Carrefour.

Le 28 juin, le directeur de cabinet du préfet de l'Hérault concède « *l'incident qui vient de se produire est plus grave que le scénario le plus défavorable de l'étude de danger* », alors que le directeur de l'usine assurait en septembre 2001 « *les émanations toxiques, en cas d'incendie, ne devaient pas dépasser les limites du site* ».

Le 29 juin mise en place d'une unité mobile de mesures de la qualité de l'air. Elle ne trouvera que ce qu'elle sait mesurer c'est-à-dire la pollution atmosphérique de fond (dioxyde d'azote, monoxyde de carbone, ozone, dioxyde de soufre et particules, même pas les phytosanitaires ! Un pic de pollution sera atteint le 30 juillet « *pas plus que la pollution des voitures* » diront les autorités.

Le 29 juin arrêté préfectoral de suspension d'activités de SBM.

Mobilisation citoyenne

Très rapidement des individus et les associations ont réagi aux propos rassurants des autorités locales en posant les questions de bons sens : Quels produits

sur le site ? Quelle est la nature des retombées de l'incendie ? Quels risques pour les populations exposées ? Peut-on consommer les légumes des jardins sous le nuage ?...

Peu relayé par la presse nationale (nous sommes au début des vacances), l'accident industriel resterait confidentiel si les réseaux associatifs n'avaient transmis l'information en créant un réseau de discussion, d'information et revue de presse sur Internet (ce texte a été écrit à partir de ces informations).

Le Canard Enchaîné raconte l'évènement le 20 juillet sous le titre « *tu n'as rien vu à Béziers* ». Le Monde révèle le 26 juillet, que « *l'usine fabriquait, pour l'exportation, un produit interdit en France depuis 1998, le PELT 44* ».

Le 19 juillet, lors de la première réunion du CLIC (Comité Local d'Information et de Concertation) créé pour l'occasion, le sous-préfet soutenait « *il n'y a aucun cas d'intoxication décelé dans les hôpitaux ni par les médecins libéraux* » alors que **le 15 juillet**, le Secours Communal de Santé de la ville de Béziers annonçait : « *à ce jour 143 personnes se sont fait connaître auprès des médecins de la zone concernée, pour des troubles pulmonaires, cardiaques et cutanés* ».

Qui mesure quoi ? Bataille d'experts en perspective

Le 7 juillet, la ville de Béziers mandate le laboratoire LCA pour effectuer 21 prélèvements sur les végétaux, les sols, et l'eau dans un rayon de 1 km autour du site. Sont recherchés, les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) cancérigènes, les pesticides toxiques et cancérigènes, dioxines et furanes toxiques et cancérigènes. Fin septembre les résultats sont communiqués « *au vu des résultats obtenus sur les éléments recherchés, l'impact sanitaire de l'incendie ne semble pas significatif* ».

Le MDRGF (Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures) qui, dès le 4 juillet, demandait des mesures de précautions, prend l'initiative de faire des prélèvements de terres et de végétaux autour du site pour analyse par un laboratoire indépendant ANALYTIKA. Le 16 septembre ces analyses mettent en évidence « *des substances chlorées dangereuses dont des pesticides, certains de ces produits chlorés ont brûlé et ont sans aucun doute participé à la formation de dioxines pendant l'incendie* ».

Le 21 juillet, l'arrêté préfectoral de réouverture du site, précise un certain nombre d'injonctions sont formulées par la DRIRE à l'industriel, en particulier celle de réaliser « *une évaluation de l'impact sanitaire des populations avoisinantes suites aux fumées lors de l'incendie du 27 juin* ». Cette étude a été confiée à l'INERIS (Institut National de l'Environnement industriel et des Risques), les résultats des analyses des prélèvements effectués entre 500m et 4 km autour du site, seront donnés lors de la CLIC du 19 octobre.

La Mairie de Béziers a déjà contesté la validité des analyses commanditées par le MDRGF !

Les carences dans la gestion de l'accident

Comme pour AZF, les associations, en particulier le Comité de Quartier de Montimaran, se sont formées aux risques industriels et ainsi ont pu mettre en

lumière toutes les carences de l'industriel et des autorités locales.

L'industriel s'est retranché derrière le secret commercial et n'a donné la liste des produits qui ont brûlé et de façon partielle que 15 jours après l'accident. Les études de danger ne prévoyaient pas un risque aussi important en cas d'incendie ce qui a entraîné un plan de secours minimal qui ne prévoyait aucune prévention pour les riverains.

Les autorités locales, mairie préfecture, ont minimisé les impacts (le périmètre de 400m était très insuffisant pour un risque toxique). La DDASS (direction départementale des affaires sanitaires et sociales) ne donnait aucune consigne aux médecins.

On constate, comme pour tout accident ou catastrophe industrielle, que l'information préventive que doit l'industriel aux populations riveraines, sous forme de plaquettes (mal distribuées) est complètement inefficace. Les consignes n'étaient pas connues lors du déclenchement de la sirène !

Les particuliers, devant l'absence de consignes et informations claires, se retournent vers les associations de défense de l'environnement comme Greenpeace et le MDRGF.

Greenpeace communiquera le 18 juillet, dans le cadre de sa campagne « Responsabilité sociale et environnementale des entreprises » sur la nécessité que « *la culture de secret cesse quand le danger environnemental et sanitaire est avéré* ».

Le MDRGF émet 2 revendications : « *réduire l'utilisation des pesticides en France ; retirer au ministère de l'industrie la surveillance du respect des règlements et protection de la santé publique et de l'environnement* »

Le Comité de Quartier de Montimaran a porté plainte contre SBM et demande la démission des représentants de l'Etat qui ont géré cette crise. Interlocuteur incontournable dorénavant des autorités locales, il réunissait 300 personnes, le 6 octobre afin que le maire, ses adjoints, le directeur de l'usine SBM, le capitaine des pompiers répondent aux questions de la salle.

A ce jour (13 octobre) les causes de l'incendie ne sont pas connues.

Amertume ou colère ?

Les similitudes avec d'autres accidents ou catastrophes, en particulier pour nous à Toulouse avec AZF, sont évidentes :

- Inconséquence des industriels sur la maîtrise des risques.
- Manque de coordination des secours et services qui interviennent lors d'un accident (que prévoyait le PPI ? Qui devait faire quoi ? Et quand ? Quelle communication de crise ? Avait-on fait des exercices ? ...)
- Mépris des autorités locales pour les populations riveraines considérées comme incapables de comprendre et entendre la vérité sur l'accident.
- Non prise en charge des « victimes » qui devront elle-même apporter la preuve que leurs problèmes de santé sont bien liés à l'exposition aux retombées de l'incendie.

Et tout ça pour la fabrication, reconditionnement ou stockage des phytosanitaires qui polluent sol, air, eau sans parler des résidus dans les aliments et nous empoisonnent

Action du 1er Octobre 2005 " déballe le suremballage ! "

par Joseph Gonzales

Dans le cadre de la journée nationale contre le suremballage (à l'initiative du CNIID et de la FNE) nous avons organisé une manifestation au carrefour Labège.

Quand nous sommes arrivés au supermarché (Pierre, Magali, Martine, Dominique, et bien d'autres encore) les caddies étaient déjà prêts (Bravo Celine!).

Un avec des produits suremballés (café en doses individuelles,...), l'autre en produits "normalement emballés". Comme prévu nous avons séparés les suremballages de leur contenu.

Le prix payé pour chacun des chariots contenant sensiblement la même quantité de produits a montré une différence de coût comprise entre 40 et 50%.

Les deux chariots, contenant les produits, les suremballages vides, et le bilan coût, ont été exposés à la vue des clients ; ainsi que des panneaux expliquant le but de l'opération : réduire les suremballages qui participent à la dégradation de l'environnement (consommation d'énergie et de matière première pour leur fabrication , leur transport, leur destruction), et que, de plus nous payons très chers : à l'achat, ensuite dans nos taxes d'enlèvement des ordures ménagères, et enfin dans les incinérateurs et dans leurs retombées sous forme de coûts sanitaires.

A coté des chariots nous avons distribué des tracts à des personnes en général très favorables à cette action.

Les médias locaux ont relayé les messages de Alain , Dominique et Pierre qui ont explicité les finalités de notre action et quelques jours après un reportage sur le sujet au journal de 20h, et quelques reportages sur des radio nationales. Nous avons, au cours des années précédentes, réalisés plusieurs opérations similaires. Ce qui est notable cette année est la grande mobilisation des militants ainsi que l'intérêt très marqué des consommateurs pour la diminution des emballages.

Jonction-Est : création du collectif Verte Saune et Transports en Commun

par Joseph Gonzales

Le projet de Jonction-Est soumis à enquête publique définit plusieurs solutions de création de nouvelles routes pour absorber les flux de voitures des routes de Castres et de Revel avant leur arrivée sur le périphérique. Les alternatives proposées ne varient que par les itinéraires proposés. Toutes sont de solutions tout voiture.

Un collectif composé des Verts, les Amis de la Terre et de riverains ou de résidents des communes concernées a décidé de proposer des solutions

alternatives au tout voiture : développement de transports en public, du covoiturage, et promotion d'autres modes alternatifs.

Dans la dépêche du 11 octobre certains élus ont réagi à la création du collectif.

Certains (très peu) ont même déclaré être en accord avec nous.

Une lettre ouverte explicitant nos points de vue a été envoyée le 12 octobre aux élus des communes concernées par le projet.

Une réunion publique est prévue à l'initiative du collectif le mardi 15 novembre à 20h30 à Drémil-Lafage.

Contact : j.gonzales@laposte.net - Collectif Verte Saune et Transports en Commun c/o J.Gonzalés – 37 rue du Collège – 31130 – Flourens

**SAMEDI 26 NOVEMBRE:
JOURNEE SANS ACHAT**

THEATRE DE RUE

**Messe à la gloire du Grand Capital
et de la très Sainte Consommation**

vers 14H sur la place Esquirol (devant Midica)

Et **tenue d'un stand d'information** avec brochures, journaux de la décroissance, bons de non-achat (avec l'explication du syndrome d'achat compulsif)

En parallèle des tracts seront distribués pour expliquer notre action et communiquer sur la journée sans achats.

*A la fin, discussions autour du stand de **Bleu comme une Orange**, avec un petit vin chaud gratuit*

Contacts : Pauline 05-34-39-06-18, Eric : 05-61-32-75-78
ou encore Arane : 06-87-25-45-53

Commerce équitable : Vous souhaitez avoir un tee-shirt écriu aux couleurs des Amis de la Terre de Midi-Pyrénées en coton bio non-OGM : vous pouvez passer vos commandes à Patricia qui se fournira auprès de nos ami-e-s d'Ethic et Chic : 15 euros pièce. Précisez la taille : michel.daran@laposte.net

Jeudi 19 janvier 2006
Salle du Sénéchal à Toulouse
à 20h30

(rue Rémusat : métro Capitole)

CONFÉRENCE-DÉBAT :

avec Didier Vallet,

Agriculteur dans l'Aveyron et producteur de plantes médicinales – Président du Syndicat d'agriculture bio-dynamique.

" l'agriculture bio-dynamique : une agriculture pour l'avenir ?"

Pour les adeptes de la croissance économique à tout prix, les principes de l'agriculture bio-dynamique peuvent paraître à contre courant.

Mais le respect de la vie qui est à la base de cette agriculture est une voie d'avenir pour nos sociétés qui commencent à voir les conséquences de la croissance économique (non répartition des richesses, non répartition du travail, changements climatiques, dégradations des sols, catastrophes sanitaires)

Nous vous invitons à venir découvrir cette agriculture, pratiquée dans une cinquantaine de pays du globe depuis plus de 80 ans.

Les réunions publiques des Amis de la Terre de Midi-Pyrénées ont lieu tous les 4^o Mardi de chaque mois à la

Salle de la Mairie annexe du Pont des Demoiselles, 3^e étage (parking Casino)

Prochaine soirée : **Mardi 22 novembre**

Accueil à partir de 20h10 - Infos et débats 20h30

Toutes les actualités écologiques (en brèves)... puis

ATF et ATMP : les Amis de la Terre au régional et au national

Avec Anne Bringault directrice des Amis de la Terre France

Bulletin d'adhésion 2005 (à découper ou à photocopier)

aux Amis de la Terre de Midi-Pyrénées : 21 rue Bernard Mulé, 31400 Toulouse

tél-fax-répondeur : 05 61 34 88 15

e-mail : atmp@laposte.net

Adhésions (*) : 25 € – Petits budgets : 10 € – Soutien : 35 € (ou plus si vous le désirez)

Dons :Objet.....(*) Déductible des impôts

NOM.....PRENOM.....MONTANT VERSE.....

DATE.....PROFESSION / COMPETENCES.....

ADRESSE.....

Tél.....Fax.....E-mail.....

Centres d'intérêt : Aéroport, Air, Alimentation bio, Arbres, Déchets, Décroissance, Eau, Énergies propres, Espaces verts ou naturels, Habitat bioclimatique, Montagne, Nucléaire, OGM, Ours, Pédagogie, Piétons, Pollution hertzienne, Risques industriels, Santé, Transports, Urbanisme, Autres.....

ATTENTION : il n'y aura pas de réunion au mois de décembre

La plénière suivante aura lieu le 24 JANVIER 2006... avec le traditionnel apéritif de Nouvel An !